



INTROIBO

N°77 - FÉVRIER 2014



Les cierges de la Chandeleur...

La cérémonie du 2 février commence par la bénédiction des cierges qui seront utilisés à la procession ou emportés à la maison par les fidèles. Destinés à être consumés à la gloire de Dieu et pour le bien de nos âmes, les cierges bénits figurent la foi qui doit éclairer notre esprit, la charité qui doit embraser notre cœur, et le don de nous-mêmes que nous devons faire à Dieu à l'imitation du Christ qui est offert aujourd'hui à son Père dans le Temple. Ce symbolisme, l'Église l'exprime dans les cinq oraisons qu'elle propose pour la bénédiction. Elle demande à Dieu que les cierges allumés à un feu visible chassent les ténèbres de notre esprit, enflamment nos cœurs du feu de la charité, nous rappellent le rayonnement de la lumière de l'Esprit-Saint dans les âmes, servent à la santé corporelle et spirituelle, afin que nous méritions d'être présentés dans le Temple saint de la divine gloire et, après les ombres et les périls de ce monde, d'arriver à la lumière éternelle.

Abbé Arnaud Evrat, FSSP



La Présentation de Jésus au Temple, 1786, plafond du chœur de la Basilique Notre-Dame de Fribourg

La Chandeleur

ou fête de la Purification de la Sainte-Vierge

La fête de la Purification vient clore le Cycle sanctoral du Temps après l'Épiphanie. C'est une des plus anciennes solennités de la Vierge et qui occupait à Rome, au VIII^e siècle, le second rang après l'Assomption. Cette fête se célèbre au 2 février, parce que, voulant se soumettre à la loi mosaïque, Marie devait aller à Jérusalem, 40 jours après la naissance de Jésus (25 décembre-2 février) pour y offrir le sacrifice prescrit. Les mères devaient donner un agneau, ou, si leurs moyens ne le leur permettaient pas, « deux tourterelles ou deux jeunes pigeons ». La Sainte Vierge amena avec elle à Jérusalem l'enfant Jésus, et la procession de la Chandeleur rappelle le voyage de Marie et de Joseph montant au temple, pour y présenter l'enfant nouveau-né.

Quel étrange nom que celui de cette fête ! La purification de la Sainte Vierge... Il est vrai que la loi de Moïse fixait le temps où les mères devaient se présenter avec leurs nouveau-nés devant les autels, exigeant de plus une offrande pour le rachat des premiers nés.

Pour les autres femmes d'accord, peut-être, mais pour Notre-Dame, et pour Jésus lui-même ? Purification de quoi ? Marie n'est-elle pas l'Immaculée Conception ! Notre-Dame, pas plus que l'enfant Jésus, n'avait besoin de se soumettre à ces prescriptions de la loi mosaïque. Ils n'étaient absolument pas obligés de s'y rendre !

Si Notre-Dame se rend au Temple, c'est pour nous donner, simplement mais avec quel éclat, comme elle sait le faire, un exemple d'obéissance et d'humilité.

Et c'est toute la vie de la Sainte-Vierge qui est résumée dans cet Évangile : offrir son Fils à Dieu le Père, offrir son fils pour le Salut des hommes. Le 2 février, c'est l'offertoire de Notre-Dame. Voici, pourrait-elle dire, voici le Sauveur du monde,

voici celui qui vient enlever le péché du monde, voici la Lumière du monde. Elle nous offre, par les mains du vieillard Siméon, Celui qui, seul, peut éclairer nos ténèbres.

Offrande douce que celle-là : Notre-Dame repart avec son enfant. Viendra le temps où l'Enfant ne sera plus offert au Temple ni dans les bras de Siméon mais bien hors de la cité et dans les bras de la Croix. Mais aujourd'hui comme demain, au Temple comme au Golgotha, la lumière brille et brillera toujours !

C'est bien pour cela que cette fête porte aussi le nom de Chandeleur et les cierges bénits avant la messe ce jour-là nous rappellent que la Lumière des Nations ne s'éteindra jamais !

Le Verbe de Dieu, Notre-Seigneur, nous dit Saint Jean, est la Lumière véritable qui éclaire tout homme.

Il éclaire tout notre être ; il éclaire nos facultés pour mieux le comprendre, le connaître et l'aimer. Il éclaire nos ténèbres. Il ne nous laisse pas face à nos difficultés, face à notre péché, face à nos fai-

blesses. Il vient les éclairer pour que nous puissions les voir, les reconnaître, en demander pardon et faire ce qu'il faut pour repartir du bon pied. N'ayons pas peur de voir, à cette Sainte Lumière, ce que nous sommes réellement ! C'est un feu qui réconforte, qui ranime et qui réchauffe !

Cette Lumière, elle nous est offerte, elle nous est donnée. « Votre lumière doit briller devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux. »

Cette lumière, il nous faut l'entretenir, la conserver et la transmettre. Et comment la transmettre si nous ne la comprenons pas, comment la conserver si nous ne nous en servons pas ?

Pour que nous puissions rayonner de cette Lumière, il nous faut en vivre plei-

nement et alors, nous éclairerons le monde de la Lumière même qui nous fait vivre, la Lumière du Christ Sauveur. Tel est notre témoignage ! Le monde doit comprendre, il en a tellement besoin et il ne comprendra que si nous l'éclairons par nos vies.

Et ainsi nous pourrions dire, avec le vieillard Siméon, Maintenant, Souverain Maître, vous pouvez, selon votre parole, laisser votre serviteur s'en aller en paix.

Que Notre-Dame nous donne la grâce de nous offrir à Dieu, de nous offrir joyeusement pour son service afin d'éclairer les Nations de la Lumière de Dieu.

Abbé Jehan-Aldric Rondot, FSSP



22 février : fête de la Chaire de Saint Pierre

La primauté de Pierre

Pour remplacer à Rome une solennité païenne en l'honneur des défunts de chaque famille, on institua le 22 février une fête de la Chaire de Saint-Pierre. Plus tard, comme les églises de Gaule n'admettaient pas de solennités en temps de Carême (le Carême commençant souvent avant le 22 février), elles reportèrent cette fête au 18 janvier, tandis que Rome gardait l'usage ancien. Jusqu'en 1960 ces deux fêtes furent célébrées avec un titre différent : le 18 janvier Chaire de Saint-Pierre à Rome, et le 22 février Chaire de Saint-Pierre à Antioche. Ces deux fêtes ont été ramenées à une seule : par le bienheureux Jean XXIII et l'on y célèbre la primauté de Pierre et de ses successeurs.

On conserve encore à Rome, dans la basilique Saint-Pierre, la « chaire » du premier pape, le siège qui servit, dit-on, à l'apôtre lorsqu'il présidait l'assemblée des fidèles. On emploie encore l'expression : le pape parle « ex cathedra » (c'est-à-dire « de sa chaire »), quand il s'agit de ses enseignements les plus solennels. De même les évêques, successeurs des apôtres, ont leur siège dans une « cathédrale ».



La chaire de saint Pierre dans la basilique Saint-Pierre de Rome

Depuis 1653, la relique de la Cathedra Petri est placée dans un reliquaire en bronze doré exécuté par Gian Lorenzo Bernini. Selon la tradition, il s'agit d'un siège de bois, datant du Ier siècle, que le sénateur romain Pudens, converti par l'apôtre Pierre, lui a offert, et où saint Pierre s'asseyait habituellement pour enseigner, durant son séjour à Rome jusqu'à son martyre.

Retour sur les 25 ans de la Fraternité

L'année qui vient de s'achever a été l'occasion pour notre Fraternité de fêter son 25^e anniversaire. Voici quelques photos pour vous permettre de revivre les événements qui ont marqué cette célébration ces derniers mois (à voir aussi sur www.fssp.org/fr).



5 oct. Pèlerinage à Bettbrunn (All.)



13 oct. Pèlerinages à Einsiedeln



18 oct. Messe solennelle à Rome



26 oct. Sortie du séminaire de Wigrazbad (All.)



3 nov. Pèlerinage du séminaire de Denton à La Crosse (USA)



9-11 nov. Congrès-pèlerinage à Lourdes



15 nov. Réunion des prêtres à San Diego (USA) avec l'archevêque de San Francisco



16 nov. Messe solennelle à Paris

Sortie des servants de messe

Hockey sur glace le samedi 22 février

La traditionnelle journée patin à glace pour les servants de messe est fixée au samedi 22 février, fête de la chaire de Saint-Pierre !

Le programme de cette journée :

- 9h00 : messe chantée à la Basilique Notre-Dame, Fribourg avec tous les servants dans le chœur
- 11h45 – 16h : pique-nique, Hockey et goûter à Château-d'Oex
- 17h : souper à Bulle
- 19h : fin de la journée

Merci aux parents de confirmer la présence de leur enfant auprès du prêtre desservant.

Lausanne : les conférences du mercredi

Un cours pour adultes proposé le mercredi à 19h30

Cours sur la **Vie spirituelle** : pour mieux connaître cette vie intime avec Dieu à laquelle tous les baptisés sont appelés. Se nourrissant des sacrements et de la prière, cette vie spirituelle est « la grande affaire » de notre vie !

Prochains cours les 5, 12 et 19 février à la Chapelle St Augustin.

Répétition et découverte du grégorien

Vendredi soir à la Basilique Notre-Dame (Fribourg)

Les fidèles qui souhaitent se familiariser avec le répertoire grégorien et ainsi venir étoffer notre schola sont les bienvenus à la tribune de la Basilique Notre-Dame le **vendredi 7 et 28 février** de 20h à 21h15. Pour plus de renseignements, contacter Mme Christiane Haymoz 079 474 22 01.

Catéchisme à Fribourg et Bulle

Pour les enfants de 12 à 16 ans

Prochaines rencontres :

Fribourg : dimanche 16 février de 11h35 à 12h20 à la Basilique Notre-Dame

Bulle : merci de contacter l'abbé Komorowski

Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

8h00 : Messe basse

10h00 : Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi : 18h30

Mardi : 9h00

Mercredi : 18h30

Jeudi : 9h00

Vendredi : 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00

Confessions : (Confessions can usually be heard in English)

Dimanche : de 9h30 à 9h50

Lundi, Mercredi, Vendredi : de 18h00 à 18h25

Mardi, Jeudi, Samedi : de 8h30 à 8h55

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

Genève (renseignements : 026 488 00 37)

● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche :

11h00 : Messe chantée

Confessions après la messe

Neuchâtel (abbé Jérôme Bückler, 026 488 00 37)

● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dime 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe chantée

Confessions : après la Messe sur demande

Carnet de famille

Fribourg

- Ont été régénérés par les eaux du Baptême :

Constantin Von Rotz, le 5 janvier,

Lou-Ann Riedo, le 19 janvier.

- Nous sommes heureux d'annoncer le mariage devant Dieu de **Pierre Bugnon et Christel Indermühle** le 1er mars prochain à 15h à la Basilique Notre-Dame. La communauté de Fribourg les assure de ses prières.

Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● **Basilique Notre-Dame**

Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

Confessions :

Dimanche : de 9h30 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

derrière Bourguillon

Certains samedis (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Bulle (abbé Andrzej Komorowski, 026 488 00 37)

● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes principales :

8h00 Messe chantée

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41 ou 079 782 59 32)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03)

www.fssp.ch - www.mysteriumfidei.ch